

«étrangers, je peux vous le dire. Je ne veux incriminer personne, je ne veux pas dire que c'est telle ou telle nation, chacun peut se faire son idée.» (19)

Pendant la session de 1915/16 il réclame de nouveau « l'examen approfondi du bétail » afin de combattre la tuberculose des bovins. (20)

Puis il reprend la proposition METZLER de 1907 tendant à raccorder Rumelange à Dudelange par une voie carrossable. Jusqu'à ce moment qui nous occupe Rumelange n'avait que deux accès : la route venant de Bettembourg et celle partant d'Esch. « C'est, vous l'avouerez, s'écria Flesch, très peu pour une localité qui a été bombardée ville il n'y a pas longtemps ». (Rires) (21)

Le 5. 7. 1917 Auguste Flesch prend la parole au sujet des récriminations du personnel de la Maison de santé d'Ettelbruck. Tout en faisant des propositions pour pallier le mécontentement, il rend l'assemblée attentive au fait que celui-ci existe partout ailleurs. Et il rapporte « la parole de certains chefs de grands établissements de ce genre, auxquels il avait demandé comment ils se tiraient d'affaire avec leur personnel. Ils lui ont répondu presque tous : ils sont plus difficiles à conduire que les malades » (Hilarité). En bref Flesch se rallie à ses préopinants pour demander que la seule Commission administrative de l'établissement s'occupe de l'affaire et prenne les sanctions nécessaires « mais qu'une enquête parlementaire ne ferait qu'envenimer la situation. »

A la suite des grèves de 1917 des députés de la Gauche soumièrent à la Chambre un ordre du jour « protestant avec la dernière énergie contre la nouvelle intervention des autorités militaires étrangères dans les affaires intérieures du pays » et invitant le gouvernement à soumettre à la Chambre « à l'ouverture de la session prochaine des projets de loi portant entre autres : extension de l'assurance-vieillesse et invalidité aux femmes et enfants ; relèvement sérieux des rentes-maladie et leur extension aux femmes et enfants des affiliés ; majoration convenable des rentes-accident, y compris celles échues avant la guerre ; extension de l'assurance vieillesse et invalidité à tous les ouvriers à domicile ; application plus large de cette loi aux employés privés. »

L'ordre du jour contenait en outre ce vœu :

« assurer par tous les moyens le ravitaillement de nos populations, parer à une nouvelle désorganisation de ce service, notamment retenir dans le pays nos produits agricoles et réagir rigoureusement contre les transgressions des prix maxima ».

Se rendant compte des imperfections de notre législation sociale et des effets néfastes de la pénurie des vivres, le docteur Flesch vota cet ordre du jour avec ferveur, conjointement avec les membres du « Bloc » et MM. BECH et ECKER (en tout 21 voix). (22)

Le fait que la presque totalité du parti de la Droite et les députés HERSCHBACH et KAPPWEILER votèrent contre l'ordre du jour s'explique